



Conditions générales de vente (CGV) de Dispopharm Dental Care

1. Champ d'application

Les conditions générales de vente (CGV) suivantes régissent la relation contractuelle entre Dispopharm Dental Care et ses clients.

En passant commande, le client accepte intégralement et sans restriction les présentes conditions générales de vente comme base du rapport juridique découlant des livraisons de marchandises.

2. Service de livraison

2.1 Délais de livraison généraux

En règle générale, les commandes sont confirmées au client dans les 72 heures ouvrables. Si un produit et/ou un service n'est pas disponible au moment de la commande, le client en sera informé en conséquence.

2.2 Bon de livraison

Avec chaque livraison, le client reçoit un bon de livraison sur lequel figurent les produits livrés, la quantité et d'autres informations.

2.3 Réception de la livraison

Le client doit vérifier l'intégralité et les éventuels défauts des produits et/ou services livrés immédiatement après leur réception. Les défauts de livraison doivent être signalés dans les 5 jours ouvrables suivant la livraison. Dans le cas contraire, le client reconnaît que la livraison a été effectuée conformément au contrat et que les produits et / ou services sont en parfait état.

2.5 Réserve de propriété

Les produits livrés restent la propriété de Dispopharm Dental Care jusqu'à leur paiement intégral, ce qui l'autorise à faire inscrire sa réserve de propriété auprès du registre des pactes de réserve de propriété compétent.



3. Défauts de livraison et retours

3.1 Dommages ou défauts de livraison

Les notifications de livraisons défectueuses (mauvaise quantité, mauvais article, dommage, etc.) doivent parvenir par écrit à Dispopharm Dental Care dans les 5 jours ouvrables suivant la livraison. Le Client peut convenir par écrit d'accepter une solution à l'amiable pour une livraison défectueuse, par exemple Livraison ultérieure ou renvoi.

Après réception d'une communication écrite concernant une livraison défectueuse, Dispopharm Dental Care s'engagera dans un délai raisonnable à remplacer les produits défectueux par des produits non défectueux ou à faire réviser les produits défectueux. Un produit défectueux est considéré comme tel si le produit se trouve en dehors des spécifications de produit convenues, qui sont indiquées dans les certificats d'analyse fournis par Dispopharm Dental Care avec la confirmation de commande (AB).

Le délai pour faire valoir les droits de garantie pour les produits défectueux est limité à 18 mois à compter de la date de facturation, mais au plus tard à la date d'expiration (ou de nouveau test) du produit.

À l'exception d'un comportement intentionnel, Dispopharm Dental Care n'est pas responsable des dommages indirects ou consécutifs, notamment du manque à gagner pour le Client ou le Partenaire, des pertes de commandes ou des coûts engendrés par un rappel des produits.

3.2 Retour

Les retours à Dispopharm Dental Care sont considérés comme tels s'ils respectent les conditions de retour ci-dessous, conformément à l'article 3.3.

3.3 Règles relatives aux défauts de livraison et aux retours

3.3.1 Conditions d'acceptation

Toute notification d'une erreur de livraison doit être signalée par écrit conformément ~~aux présentes conditions générales~~. Toutes les autres mesures seront discutées et convenues individuellement avec le client et résumées par écrit par les deux parties.

Après réception par Dispopharm Dental Care de la réclamation écrite, Dispopharm Dental Care remplacera le produit défectueux ou fera améliorer le produit défectueux dans un délai raisonnable. Un produit défectueux n'existe que si le produit est en dehors des spécifications de produit convenues.

Le délai pour faire valoir les droits de garantie pour les défauts expire à la fin de la date limite de consommation. La garantie est exclue si le défaut est dû à une manipulation, une utilisation ou un stockage inappropriés du produit contractuel.



3.3.2 Exclusion des retours

En raison des bonnes pratiques de distribution (BPD), les produits suivants ne sont ni repris ni remplacés :

- Produits avec étiquettes autocollantes du client
- Produits sans emballage et marquage d'origine
- Produits dont l'emballage est ouvert (inliner)

3.3.3 Motifs de retour acceptables

Les raisons suivantes sont acceptables pour le retour et doivent être communiquées par écrit à Dispopharm Dental Care :

1. Erreur logistique : le client a reçu des produits qui ne figurent pas dans l'avis de livraison.
2. Quantités incorrectes : La quantité livrée est supérieure à la quantité indiquée dans l'avis de livraison.
3. Produits endommagés : Les produits livrés sont endommagés et ne peuvent pas être utilisés pour la production.
4. Rappel de lot ; Dispopharm Dental Care rappelle un article.
5. Le produit ne répond pas à la qualité et aux spécifications requises et / ou convenues (OOS).

3.3.4 Indemnisation

Pour les réclamations indiquées au point 3.3.3, Dispopharm Dental Care accepte l'indemnisation suivante :

Pour les raisons mentionnées aux paragraphes 1. et 2., Dispopharm Dental Care reprend le matériel livré de manière incorrecte ou livre la quantité manquante.

Pour les raisons des clauses de retour 3., 4. et 5., le Client reçoit un dédommagement de 100% en marchandises, mais en règle générale pas de crédit ou de virement (bancaire). Le seul droit de choisir cette forme d'indemnisation appartient à Dispopharm Dental Care, et le Client doit accepter ce choix. Il est convenu que toutes les parties tiennent compte des exigences des autres parties et qu'une solution à l'amiable est recherchée.

4. Système de commande et de prix

4.1 Acceptation de la commande & confirmation

Les clients peuvent commander par écrit (lettre, e-mail) ou par voie électronique (XML, PDF) auprès de Dispopharm Dental Care. Dispopharm Dental Care n'est pas responsable des conséquences de perturbations de la communication électronique ou du système de commande.

En règle générale, les commandes sont confirmées par e-mail après 72 heures ouvrables. Si les produits ne sont pas disponibles en stock, une date de livraison provisoire est communiquée, qui sera confirmée ultérieurement sous forme de confirmation de commande (CC). Une nouvelle confirmation par le client de la nouvelle AB, notamment de la date de livraison prévue, est obligatoire.



4.2 Tarification

La facturation s'effectue aux prix actuels au moment de la confirmation de la commande (AB). Le client peut demander à tout moment des informations sur les prix actuels.

Tous les prix s'entendent hors TVA et autres dépenses.

5. Système de facturation et de paiement

5.1 Délai de paiement

En principe, seule la réception du montant total dû par Dispopharm Dental Care est considérée comme un paiement. Sauf accord écrit contraire, le prix d'achat doit être payé par le Client dans un délai de trente jours. (30) jours à compter de la date de facturation. Ceci s'applique également si des réclamations sont faites à l'encontre de Dispopharm Dental Care (par exemple pour la livraison de produits endommagés - voir article 3.3.2 ci-dessus). Le Client renonce au droit de ne retenir que partiellement son prix d'achat ou de compenser les montants dus avec ses propres prétentions.

Les contre-prétentions ne peuvent pas être compensées avec les factures ouvertes de Dispopharm Dental Care.

5.2 Date de paiement, retard, pénalité, objection et limite de crédit

Après l'expiration du délai de 30 jours à compter de la date de la facture ou de la date de paiement convenue, l'acheteur est en retard de paiement. En cas de retard de paiement, Dispopharm Dental Care envoie une mise en demeure au client et revendique des droits de propriété sur les marchandises qui y sont livrées.

En cas de retard de paiement d'un Client (ou d'une société au sein de l'organisation du Client), Dispopharm Dental Care a le droit de retenir les livraisons futures préalablement confirmées.

Pour tout retard de paiement par le Client, Dispopharm Dental Care facture un intérêt et une pénalité de 1,5% (un pour cent et demi) par mois calendaire, calculés sur la valeur de la facture.

5.3 Objections à la facturation

Si aucune objection écrite et justifiée n'est formulée à l'encontre de la facture avant la date d'échéance indiquée, la facture est considérée comme acceptée par le client.

Si seule une partie de la facture est contestée, Dispopharm Dental Care peut exiger le paiement dans les délais de la partie non contestée de la facture et prendre les mesures qui s'imposent en cas de retard de paiement.

5.4 Limite de crédit

Dispopharm Dental Care fixe une limite de crédit par client et peut, dans certains cas, faire dépendre la prestation de services d'un paiement anticipé. Ceci s'applique en particulier si Dispopharm Dental Care a des doutes sur le respect des conditions de paiement.



6. Responsabilité / Transfert des profits et des risques

6.1 Responsabilité

Dispopharm Dental Care n'est responsable que des défauts des marchandises livrées conformément à l'article 3.3.2.

Toute garantie plus étendue ou différente est exclue. La société Dispopharm Dental Care n'est responsable que des dommages causés au Client par un comportement intentionnel ou par une négligence grave de Dispopharm Dental Care. Toute autre responsabilité est exclue.

6.2 Transfert des avantages et des risques

Si Dispopharm Dental Care livre les produits et / ou les services par le biais du propre service de livraison du Client ou par le biais d'une entreprise de transport externe, les bénéfices et les risques sont transférés au Client au moment du transfert des produits. Si la livraison est effectuée par la poste, les bénéfices et les risques sont transférés au Client au moment de la livraison à la poste.

7. Protection des données

Le Client accepte et confirme que Dispopharm Dental Care est autorisée à collecter, conserver et traiter les données du Client pour l'exécution du contrat, pour garantir une exécution correcte, à des fins de marketing propres ainsi qu'à des fins d'études de marché. De telles données peuvent également être transmises à des tiers, si cela est nécessaire pour l'exécution de ces objectifs.

Dispopharm Dental Care ne divulgue cependant pas d'informations confidentielles sur le client sans l'accord explicite du client, sauf si la divulgation à un tiers, une autorité ou un tribunal est requise par la loi.

7.1 Bulletin d'information

Dispopharm Dental Care fait appel à des tiers pour gérer en son nom une liste d'abonnés au marketing par e-mail et pour envoyer des e-mails à nos abonnés. Les fournisseurs tiers qui collectent et traitent de telles données à l'aide de technologies industrielles standard peuvent ainsi surveiller et améliorer la newsletter pour le compte de Dispopharm Dental Care. De plus amples informations se trouvent dans la [directive sur la protection des données](#), dans un lien correspondant au fournisseur tiers. Le client peut se désinscrire de la newsletter en cliquant sur le lien de désinscription à la fin de chaque newsletter.

8. Modifications des conditions générales

Dispopharm Dental Care se réserve le droit de modifier les conditions générales de vente à tout moment. La version actuelle au moment de la conclusion du contrat est valable pour chaque commande. La version actuelle et obligatoire des conditions générales de vente est publiée sur www.pharmatrans-sanaq.com.

Le texte allemand fait foi et prévaut sur la version anglaise.

9. Juridiction compétente et droit applicable

Les actes juridiques entre Dispopharm Dental Care et ses clients sont exclusivement régis par le droit suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Les tribunaux ordinaires du siège de Dispopharm Dental Care sont compétents. Dispopharm Dental Care se réserve le droit d'intenter une action en justice devant tout autre tribunal compétent.